



Vivons Balbigny

Mairie de Balbigny - Bulletin municipal n° 4 • Janvier 2017



EDITO

Chères Balbignaises, chers Balbignois,

En ce début d'année 2017, je formule le vœu que nous vivions dans un climat plus serein. Dans ce contexte, je vous souhaite santé, travail pour les actifs, solidarité entre habitants et nombreux petits bonheurs au quotidien.

Permettez-moi de faire un rapide **bilan de l'année écoulée**. L'activité de l'équipe municipale a été essentiellement, en début d'année, consacrée aux études et consultations.

En effet, **la révision du PLU** continue dans les temps prévus et nous espérons une approbation à la **fin du 1^{er} semestre 2017**. L'étude d'aménagement global du bourg suit également son cours. Le règlement local de publicité est à l'étude. Les travaux de la station d'épuration sont en phase de finalisation et les travaux de mise en séparatif des réseaux sur le secteur Four à Chaux - Concillon sont en cours. Je profite de l'occasion pour **remercier les Balbignois pour leur patience face aux désagréments qu'ils leurs auront été causés**.

L'année 2017 verra la mise en route de la nouvelle station d'épuration (courant février), l'agrandissement du groupe scolaire, les aménagements de sécurité avec la mise en accessibilité de la rue du Four à Chaux et de ses rues annexes. Ces travaux ont

pu être réalisés grâce à une gestion rigoureuse, les ventes du camping et du bâtiment les Payous rue de Roanne mais également suite aux efforts demandés aux Balbignois avec l'augmentation de leurs taux d'imposition en 2015.

Notre ressource en eau ne sera pas oubliée avec le début des travaux qui permettront : la mise en route du forage profond, la création d'une usine de traitement de l'eau, la création d'un nouveau château d'eau et le renforcement des réseaux existants. **L'ensemble de ces travaux permettra à notre commune de préparer l'avenir et surtout devrait valider définitivement la future ZAIN. L'estimatif de ces travaux est de 2,6 millions d'euros.**

L'année 2017 sera également marquée par le **passage à zéro pesticides**. Nos administrés devront s'habituer à voir pousser ça et là quelques mauvaises herbes, sans pour autant sacrifier notre cadre de vie, au contraire, mais **c'est pour la santé de tous, agents et habitants**.

En ce qui concerne l'économie, nous attendons avec impatience la validation du « process » de déconstruction de wagons qui nous l'espérons redonnera vie à notre site « SAMRO ». **Notez qu'avec l'évolution des compétences intercommunales**, nous ferons partie de « Forez-Est » qui sera seule ha-

bilitée dans le domaine de l'économie, et que par exemple, **la gestion de la zone de CHANLAT sera désormais de son ressort**.

Malgré les restrictions budgétaires sévères que connaîtront encore les communes en 2017, nous mettrons tout en œuvre pour **que les évolutions nécessaires de notre village continuent bon train**.

Je remercie sincèrement pour leur travail important les membres des commissions, dont des membres consultatifs très actifs.

Je remercie également l'ensemble des **Conseillers municipaux** pour leur engagement, leur travail intense et leur disponibilité.

Et je remercie, bien sûr, **l'ensemble du personnel communal** pour son engagement et son professionnalisme.

Enfin, je tiens à remercier tous **les bénévoles des associations** pour leur dévouement et qui grâce à leur implication animent et renforcent le lien social indispensable à notre démocratie.

Encore merci de votre confiance et de vos encouragements. C'est notre énergie.

Je vous attends très nombreux à la cérémonie des vœux le **12 janvier à 20H salle Paul Cabourg**.

Gilles DUPIN, Maire

Sommaire

- 2 -3 : La municipalité
- 4 : Economie
- 5 : Commerce
- 6 : Travaux
- 7 : Urbanisme
- 8 : Loisirs - Culture
- 9 : Environnement
- 10 - 11 : Vie associative
- 12 - 13 : Enfance - Jeunesse
- 14 - 15 : Services municipaux
- 16 - 17 : Cap sur 2017
- 18 : Etat Civil
- 19 : Expression libre - Jeux
- 20 : Infos pratiques - Communication

Les nouveautés 2017

le «DOB» =
Débat d'orientation budgétaire
Un nouvel outil de gestion
pour piloter les projets et les
finances de la commune

• p.15 •



Les travaux de voirie et assainissement • p.6 •



La station d'épuration • p.6 •



Projet d'école • p.12 •

LES TEMPS FORTS DE LA MUNICIPALITE 2016

Du changement à la Gendarmerie de Balbigny



Major RECORBET avant son départ



Arrivée de l'adjutant-chef Hervé GOLLIAUD

Après six années à la tête de la brigade des Communautés des Communes de Balbigny/Saint-Symphorien-de-Lay, le major Fabrice Recorbet a été muté en Guyane Française en août dernier.

Il est remplacé par l'adjutant-chef Hervé Golliard qui a pris le commandement de la brigade en octobre 2016.

Bon séjour au Major Recorbet et bonne intégration à l'Adjutant-Chef Golliard.

Christine TRIOMPHE

Fleurissement des Montagnes du Matin • 31^{ème} édition

La commune de Balbigny accueillait pour la première fois la remise des prix du fleurissement à l'espace Lumière le samedi 29 octobre dernier.

La commune de Balbigny se classait première à égalité avec Civens – commune de plus de 1 000 habitants, avec une note de 16,30. Félicitations à l'équipe des espaces verts.

Christine TRIOMPHE



Les lauréats



Remise du 1^{er} prix à la commune

LA MUNICIPALITE EN IMAGES



Vœux du Maire - Janvier 2016



Vœux du Maire - Janvier 2016



Réunion publique station d'épuration



Voyage CMJ assemblée nationale



Les marchés d'été



Un superbe livre pour Fabrice en souvenir de son passage à Balbigny



14 juillet 2016

Attentats :

appel à un rassemblement avec la population devant la statue de la République au lendemain des attentats de Nice, pour affirmer les valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité » et condamner ces actes barbares



Hommage aux victimes de Nice

HISTOIRE ET AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Les Rambertes ou Sapines (sans voile, ni gouvernail)

Ces barques descendaient le fleuve Loire d'Andrézieux à Roanne. Elles transportaient du charbon ou autres marchandises. Elles étaient construites à Saint-Rambert, quartier des « barques » avec du bois de sapin venant du Haut-Forez.

Le métier de batelier était dur et dangereux. Jusqu'à Balbigny deux hommes suffisaient, deux de plus pour passer le « saut de Pinay » à l'amont de Roanne.

(Trois hommes à l'arrière pour manier la rame de gouvernail et

un à l'avant pour s'écarter des rochers à l'aide d'une longue perche).

L'arrivée du chemin de fer en 1852 entraîna la disparition des Rambertes.

Christine TRIOMPHE



La maquette de Ramberte fabriquée par Jean-Luc PEILLON visible dans la salle du Conseil

La commune s'engage pour les services publics

Soutien à l'Hôpital de Feurs :

participation de la Municipalité aux travaux de l'association de défense de l'hôpital du Forez site de Feurs pour le maintien d'un hôpital de proximité, participation des élus avec la population à la manifestation le 4 juin à Feurs. Une deuxième motion a été votée au conseil municipal du 8 novembre 2016.

Motion ligne SNCF :

vote d'une motion à la Région Auvergne Rhône-Alpes organisatrice des Transports Express Régionaux suite à la décision unilatérale de la SNCF de réduire de 30% le trafic sur la ligne St Etienne Roanne desservant la gare de Balbigny.

René PADET

L'intercommunalité bouge !

Deux événements majeurs ont marqué l'intercommunalité lors de ces 4 derniers mois : tout d'abord, **le siège de la communauté de communes de Balbigny s'est déplacé pour intégrer les locaux du pôle tertiaire dans la zone de Bois Vert 1 à Epercieux-Saint-Paul (derrière la déchèterie).** Ces locaux, appartenant à l'intercommunalité et disponibles depuis plusieurs mois, permettent aux agents de travailler dans de meilleures conditions et surtout au public d'être accueilli plus confortablement : espace de plain-pied, places de parking à la porte... N'hésitez pas à vous y rendre pour toute question utile. Ensuite comme vous avez pu le lire dans la presse ou sur le bulletin FORCE 13, **notre communauté de communes va fusionner au 1er janvier 2017 avec d'autres structures pour former une nouvelle entité.** La Loi du 7 août 2015 (dite Loi NOTRe) « portant nouvelle organisation territoriale de la République » renforce les compétences des intercommunalités et élève le seuil minimal de 5 000 habitants à 15 000 habitants. Avec 11 000 habitants notre collectivité est donc concernée. Après presque deux années de démarches administratives de construction, le nouveau schéma de coopération intercommunal du département de la Loire vient d'être définitivement

adopté. Il prévoit donc l'intégration de la communauté de communes de Balbigny dans une structure intercommunale dénommée, pour l'instant, « Forez Est » avec

- La fusion des Communautés de Communes des Collines du Matin (Panissières) et de Feurs en Forez (Feurs),
- Et l'extension à 7 communes de la communauté de communes du Pays de St Galmier et 9 communes de la communauté de communes des Monts du Lyonnais (Chazelles-sur-Lyon).

66 224 habitants, 49 communes.

Eric Galichet

La nouvelle intercommunalité Forez-Est



VERS UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ À BALBIGNY

Le site SAMRO revit avec une nouvelle fois la déconstruction de wagons

Depuis quelques mois, beaucoup de personnes nous ont questionnés sur la présence de wagons sur les parkings de l'usine.

Je vais vous donner quelques explications :

La société DI Environnement, 350 salariés en France, siège social à Montélimar, est une société spécialisée dans le désamiantage. Après avoir visité plusieurs sites, ses dirigeants ont repéré les locaux sur les annonces publicitaires de l'ADEL42 et suite à une visite de leur PDG en juillet 2016, Ils ont trouvé le site et notre commune très bien positionnés avec des possibilités d'accessibilité idéales avec entre autres, un accès direct de l'usine par la voie SNCF.

Actuellement, la société DI environnement est en phase de test sur six wagons **pour la déconstruction et le désamiantage**. Ce travail se réalise dans les anciennes

cabines de peinture de l'usine qui ont été entièrement confinées (donc aucune nuisance pour la commune). **Les salariés faisant ce travail sont des spécialistes en dépollution.**

Si ces tests sont concluants pour l'entreprise et s'ils sont validés par la SNCF, une décision d'implantation définitive et d'embauche sera alors envisagée. Ce qui permettrait également la vente d'une part non négligeable du site **donc un retour sur investissement des dépenses publiques.**

Le responsable du développement du « process » est pour l'instant **confiant**. Nous pouvons tous espérer que la grande usine retrouve son activité d'origine qui était la déconstruction de wagons.

Le Maire Gilles Dupin



L'arrivée des wagons - Photo Frédéric Coursange

Dynamiser et apporter de l'attractivité par la jeunesse et l'innovation

Un de nos axes de travail pour rendre notre commune attractive est de se tourner vers la jeunesse et l'innovation. Ainsi, début 2016, des contacts ont été pris avec les grandes écoles de la Loire et d'Auvergne Rhône-Alpes. Nous démarrons cette fin d'année deux partenariats avec l'É.N.I.S.É. (École Nationale des Ingénieurs de Saint Étienne) et l'I.U.T. de Roanne.

Cela se matérialise à court terme par des travaux conjoints entre étudiants, enseignants et l'équipe municipale. Des stagiaires de l'É.N.I.S.É., **accompagnés d'un professeur, travaillent actuellement sur un projet d'amélioration du centre bourg pour le rendre plus attractif.**



Etudiants de l'ENISE

En renforçant ces partenariats nous comptons, à moyen et long termes, **apporter des services nouveaux aux acteurs économiques et sociaux** de la commune tout en renforçant la visibilité et le **positionnement de Balbigny dans la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes.**

Jérôme BOULOGNE, conseiller délégué à l'économie.

Avenir de la ZAIN A 89 (Zone d'Aménagement d'Intérêt National)

Malgré le travail de la municipalité conjugué aux efforts colossaux du directeur (Gaétan Carton) en charge du dossier, la validation du projet est toujours bloquée par les services de l'État. La ZAIN A89 a fait l'objet d'un rejet tacite pour **la procédure « loi sur l'eau »**

La municipalité a eu l'obligation de mettre en conformité ses services d'assainissement et approvisionnement en eau potable. Aussi, nous avons **engagé des travaux conséquents avec un surdimensionnement** de la mise aux normes de la station d'épuration soit un surcoût de 208 000 €.

Il en est de même pour les études de notre deuxième ressource en eau sur le secteur de Chassagny (entre 20 et 30% d'un montant estimé à **2,3 M€ de travaux**).

Ce dossier subit également les contraintes liées à la loi NOTRe avec des compétences qui changent. **L'économie n'est plus portée par les conseils départementaux** mais par les Régions. Enfin, lors des réunions de mise en place de Forez-Est, **j'ai porté haut et fort la voix de Balbigny de sorte que notre commune trouve toute sa place dans le projet économie de Forez-Est.**

Le Maire Gilles DUPIN

LE COMMERCE AU CŒUR DE LA VIE DU BOURG

Pour un commerce redynamisé

Les habitudes d'achat ont évolué au cours des dernières décennies. L'apparition des achats sur internet et l'éloignement entre lieu de travail et lieu de vie engendrent une volatilité des consommateurs. Tout en ayant à Balbigny une offre de grande qualité, nous assistons à une baisse de fréquentation dans nos commerces et services. Les consommateurs souhaitent aujourd'hui pouvoir acheter simplement, avec choix et qualité. Un des challenges pour les années à venir est de travailler avec nos

commerçants pour nous adapter ensemble à ces nouveaux modes de consommation. Nous devons absolument trouver les moyens de :

- Maintenir et augmenter le nombre de consommateurs achetant localement, les fidéliser
- Capter les consommateurs de passage
- Offrir des services via le numérique pour renforcer notre offre
- Développer les filières courtes

Pour y arriver, nos partenariats avec les grandes écoles seront d'une aide précieuse. Mais pas uniquement, dès 2017, un comité technique travaillera sur ces problématiques, en incluant :

- Des commerçants
- La C.C.I. (Chambre du Commerce et de l'Industrie)
- La chambre des métiers et de l'artisanat
- La municipalité

Jérôme BOULOGNE,
conseiller délégué à l'économie



Rencontre commerçants municipalité



Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans à Balbigny en 2016



Nouvelle fleuriste : L'Atelier de Juliette



Computek Plus : Franco



Nicolas et Cyndie : Boucher -Traiteur



SD Informatique Jean-Marc DROIN, création de sites internet

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

TRAVAUX RUES DE CONCILLON / FOUR A CHAUX / RUE DU NORD : 550 000 €



Le secteur de la Rue du Nord et de la Rue de Concillon est actuellement desservi par un **réseau unitaire**. En période de pluie intense, les réseaux du secteur **inondent la voirie et certaines propriétés riveraines**.

Par ailleurs, la collecte d'importants volumes d'eaux pluviales dans les réseaux conduit à surcharger le système de collecte et de traitement des eaux usées et ainsi générer des **déversements d'effluents non traités au milieu naturel** (le ruisseau Collet notamment). Les travaux d'assainissement et d'adduction en eau potable ont commencé en octobre 2016 et devraient se **terminer au mois de février 2017**. Une deuxième phase de travaux concernera **la réfection de la voirie et l'aménagement des abords**. Cette deuxième étape pourra débuter dès lors que les accords de subvention auront été reçus en Mairie.

REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION : 1 279 500 € dont 80 % de subventions



Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Balbigny devraient être terminés en mars 2017. Le coût de l'opération est financé à 60% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et à 20% par le conseil départemental de la Loire. La station d'épuration

réhabilitée pourra abonder l'équivalent de 4000 habitants et répondre ainsi à la problématique de gestion des eaux usées de la future ZAIN. **Pour rappel, les services de l'Etat bloquent la délivrance des permis de construire à Balbigny depuis 2013** car la station d'épuration ne pouvait absorber que l'équivalent de 2500 habitants. **Les**

normes environnementales de traitement et de rejets des eaux usées seront ainsi respectées.

REAMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE : 35 000 €



La restructuration du parvis de l'Eglise a commencé à la fin de l'année 2015 avec le rachat par la commune de l'ex-cabinet d'huissier pour la somme de 35.000 €. Les travaux de démolition ont été réalisés au mois d'avril 2016 par les services municipaux et l'entreprise Balmont. Le réaménagement complet du parvis de l'Eglise est prévu pour l'année 2017.



ROUTE DE POUILLY 14 000 € dont 5 000 € de subventions

Des travaux de voirie et de sécurisation ont été effectués pour sécuriser le déplacement des piétons sur cette portion de route qui est beaucoup utilisée notamment par les habitants qui souhaitent accéder à

l'arrêt du bus scolaire sur le chemin de Bois Vert ou se rendent au collège.



ECLAIRAGE PUBLIC 40 000 € par an ; 2 tranches terminées en 2015 - 2016

Le remplacement des candélabres se poursuit, la municipalité maintient son engagement de renouveler complètement l'éclairage public afin de le remettre en conformité et d'avoir des gains substantiels sur les charges de fonctionnement à travers les économies d'énergie.



Compaction d'un ralentisseur rue Jean-Claude Rhodamel

REFECTION DE VOIRIES

La voirie était jusqu'au 31 décembre 2016 une compétence intercommunale. Avec probablement **l'abandon de celle-ci dans le cadre des regroupements d'intercommunalités**, notre commune a profité du cumul du reliquat du budget

2015 et de l'enveloppe 2016 pour rénover une certaine longueur de voiries. **C'est ainsi qu'avec une enveloppe**

de 105 000€ environ, nous avons pu aménager et sécuriser : la rue J.C. Rhodamel, le chemin de Félines, l'accès au lotissement les Genêts à Valencioux et enfin une portion fortement dégradée du chemin du Mont. **L'efficacité de la mise en place de ralentisseurs** a certes modifié les habitudes des utilisateurs mais est fortement appréciée pour la sécurité des riverains.

De plus, grâce à **l'acquisition** de notre machine à tracer, nous avons pu mener une grosse **campagne de marquage au sol** (bandes blanche, bande de stop)

Le Maire Gilles Dupin



Démolition



Rénovation des WC publics



Les genêts



Dents de requins - Chemin de Félines

AMÉNAGER BALBIGNY POUR LES 10 ANNÉES À VENIR

En matière d'urbanisme, il nous faut programmer les aménagements en phase avec les besoins des 10 prochaines années.

Balbigny doit affirmer son statut de centralité et de pôle urbain intermédiaire. BY doit s'inscrire dans une politique de développement permettant de préserver les ressources du territoire et un cadre de vie villageois dans le centre.

Pour ce faire, plusieurs études sont en cours et avancent avec l'aide technique de cabinets compétents. Les réunions sont nombreuses, les temps de concertation avec les services de l'État réguliers. Le conseil des sages a eu l'occasion d'apporter sa contribution. La consultation des Balbignois est en cours et se poursuivra largement en ce début d'année.

Le PADD : 2^e étape du PLU se termine...

Les études du PLU ont débuté avec la réalisation d'un état des lieux de la commune : diagnostic territorial, environnemental et paysager qui est consultable en Mairie. A partir des enjeux du territoire, la commune a établi son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**. Il constitue la colonne vertébrale du P.L.U. à partir duquel le zonage et le règlement seront établis. Il recense les orientations générales encadrant l'aménagement de l'ensemble de la commune, au travers plusieurs thématiques dont par exemple :

- Requalification du centre bourg (stationnement, modes doux, espaces de rencontre...) pour favoriser le maintien du commerce de proximité
- Bon niveau d'équipement pour toutes les générations
- Maintien de la zone économique de Chanlat
- Préservation de la vocation agricole notamment des terres agricoles de qualité
- Protection des continuités écologiques humides et de la sous-trame bocagère
- Gestion plus économe de développement : 20 logements par hectare et par an en moyenne

Il a été validé au conseil municipal et vous sera présenté en réunion publique. L'étape suivante est l'élaboration du plan de zonage qui donne lieu à plusieurs visites sur le terrain.

L'ÉAGB en phase de concertation

L'Étude d'aménagement globale du bourg (ÉAGB) a permis d'identifier plusieurs scénarios d'aménagement : la requalification du centre bourg, les déplacements doux,

la mise en sécurité et l'embellissement des entrées de la commune, une trame verte faisant le lien avec les bords de Loire, la valorisation du circuit de découverte. Plusieurs scénarios ont été étudiés en vue de projets d'habitats inter générationnel et seront intégrés au règlement du PLU, faute de pouvoir être menés directement par la municipalité. Notre attention se porte à priori et en priorité sur l'aménagement du centre bourg afin d'en améliorer la circulation, la sécurité et la vitalité.

Ces différents scénarios seront confrontés à l'avis des services techniques et élus du conseil départemental et ensuite vous seront présentés en réunion publique.

La signalétique ? SIL et le RLP : améliorer l'attractivité du territoire

La signalétique est aujourd'hui peu valorisante sur la commune de Balbigny. Or, promouvoir l'activité économique locale (services, commerces, entreprises) par la signalétique et la publicité de façon agréable et lisible est une priorité pour l'attractivité de la commune.

Avant tout aménagement, nous devons donc bien réfléchir, afin de définir ce qui doit être signalé, promu, affiché et dans quelles conditions. On se doit également de faciliter l'affichage des associations ainsi que l'affichage d'opinion.

C'est dans cette optique que les commissions urbanisme et environnement se font aider par un cabinet grâce à un cadre, le « **Règlement Local de Publicité** » dont le but est de permettre la concertation. Un questionnaire était d'ailleurs, présenté dans le bulletin municipal de l'année dernière afin d'amorcer la consultation sur la **signalétique d'intérêt local**. Ce travail se poursuit en lien avec l'ÉAGB et le PLU.

Chacun de ces dossiers concerne donc l'évolution générale de la commune et prend en compte uniquement l'intérêt public. Mais nous tenons à une **concertation renforcée avec la population** afin de clarifier les projets au travers d'un débat qui s'ouvre avec le public.

Joëlle LYONNET

AGENDA

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT GLOBALE DU BOURG
JEUDI 16 FÉVRIER À 20H

LA COMÉDIE, LE TISSAGE, LA LOIRE...

La comédie itinérante un partenariat qui se poursuit !

Pour la 3^e année consécutive, la comédie de St Etienne est venue à Balbigny présenter un spectacle de grande qualité. **1336** (Parole de Fralibos)

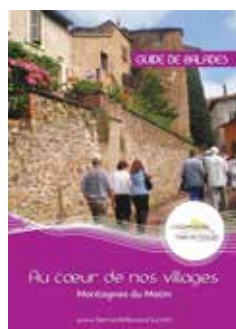
Ce spectacle raconte la lutte d'ouvriers pour sauver leurs emplois et leur usine en se lançant dans une expérience d'auto-gestion. Ils fabriquaient des sachets de thé et infusions **Éléphant**; ils luttèrent **1336 jours**. Lutte réussie. **1336** est devenu la marque de leurs sachets auxquels ils ont apporté des qualités de produits locaux. Philippe Durand qui a rencontré en 2015 ces ouvriers dans leur usine à Géménos (près de Marseille), raconte cette histoire vraie, en procurant au spectateur une grande émotion et en lui laissant

l'imagination de planter lui-même le décor. Le temps d'échange avec l'acteur s'est largement prolongé autour d'une tasse de thé ou d'infusion dans une grande convivialité ! C'était le 18 octobre à 20 H à la Médiathèque municipale. **Et le 11 mars à 17 h, vous êtes invités à l'Opéra de St Etienne pour un spectacle de danse tout public ASA NISI MASA.** Une chorégraphie de José Montalvo qui laisse « résonner l'extravagance de mes émerveillements d'enfants à l'âge d'homme ». Une rencontre bord de scène est prévue à l'issue de la représentation. Le covoiturage est organisé par la mairie.

Renseignements au : **04 77 28 14 12**
Joëlle LYONNET



Crédit photos : Stéphane Burliot



Terre de tisseurs

Réalisé en partenariat avec les Communautés de Communes des Collines du Matin et de Balbigny et en collaboration avec l'Office de

Tourisme des Montagnes du Matin, ce guide est la continuité de l'opération « **TERRE DE TISSEURS, terre d'ex-**

cellence » dont les panneaux ont été installés en 2014 et la poursuite des actions déjà mises en place : visites d'entreprises, visites découvertes des villages, agenda textile...

Afin que le public puisse découvrir les panneaux d'interprétation positionnés sur les monuments patrimoniaux culturels et textiles, un circuit (non balisé) accessible aux familles a été créé sur chaque commune. Aussi, pour

parfaire votre connaissance et rendre la visite plus ludique, une question est posée au bas de chaque page. En répondant à l'ensemble des questions, vous découvrez le mot mystère, typique de notre région.

Le guide est disponible dans les Mairies, l'Office de Tourisme des Montagnes du Matin et à la Communauté de Communes de Balbigny pour 1€.

Communauté de Communes de Balbigny

Un cinéma remis à neuf

Le Cinéma de Balbigny a profité de sa fermeture estivale pour redonner une seconde jeunesse à ses sièges. Grâce à la municipalité et aux talents des employés communaux, les sanitaires ont été rénovés et mis aux normes d'accessibilité. Les bénévoles d'A.B.Cinéma et la mairie sont en réflexion pour la mise en accessibilité totale de la salle pour les personnes à mobilité réduite. Le cinéma participe cette année encore aux dispositifs «École et Cinéma» et «Collège et Cinéma» et est toujours classé



Nouveaux sanitaires Espace Lumière

Remplacement des sièges du Cinéma par les agents communaux

«Art et Essai», cela afin de favoriser l'accès à la culture cinématographique au plus grand nombre. Retrouvez nos séances sur internet à l'adresse suivante : **espace-lumiere-balbigny.cine.allocine.fr**, sur le blog ou sur nos programmes disponibles chez les commerçants

Alain BERAUD

Les 48 H de la création



« Petites Rambertes et Rambertes »

Balisage des Espaces Naturels Sensibles de Balbigny



BALBIGNY ENGAGÉ POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

25 ans de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département

Visite commentée du Sentier de la Gravière de Balbigny et soirée spectacle

Depuis 1991, le Département de la Loire mène une politique active de préservation et de valorisation du patrimoine naturel ligérien. Par son action, il œuvre à préserver la biodiversité et les milieux naturels, valoriser les paysages, éduquer à l'environnement, développer le tourisme et les loisirs, faciliter l'accessibilité.

Dans le cadre des 25 ans de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département a organisé le **10 septembre** dernier des visites de sites remarquables afin de faire découvrir les milieux naturels ligériens en 3 lieux du département. Une rencontre était organisée à Bal-

bigny sur la propriété départementale des Chambons. Une technicienne du service Environnement et Forêt du Département proposait une promenade commentée du sentier des gravières avec présentation du site : son historique, ses enjeux de gestion et les aménagements réalisés pour l'ouverture au public.

La Nouvelle-Orléans s'est ensuite invitée à la fête avec un spectacle de musique festive de rue de la Compagnie BEMOL- les PO'BOYS. Ces 6 artistes ont interprété un répertoire propre à la Louisiane mêlant différents styles : funk, hip hop des brass bands actuels, swing festif et chants



Les Po'Boys le 10 septembre aux Chambons de la gravière de Balbigny

traditionnels amérindiens.

La journée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec pour toile de fond la gravière de Balbigny.

Julie FARGIER

Mise en place du recyclage du papier en mairie

En février nous avons mis en place la collecte des papiers usagés à l'école primaire et à la Mairie. Des collecteurs en carton ont été disposés au plus près des bureaux et en 9 mois ce sont 898 Kg qui ont été récoltés pour être recyclés.

Christophe LAMURE responsable commission environnement

Les engrais naturels alliés du jardinier

Un sol bien équilibré, fertile et vivant permet aux plantes

d'avoir un développement vigoureux et une meilleure résistance face aux attaques de ravageurs et de maladies. Pour un jardin au naturel, les engrais sous forme de matières organiques (fumier, compost, guano et fientes) sont privilégiés pour leurs effets structurant et fertilisant sur le sol à plus long terme.

Le compost est un engrais organique

de très bonne qualité issu de la décomposition de déchets végétaux en présence d'air et d'humidité et sous l'action des êtres vivants du sol. Le compost mûr obtenu est riche en éléments nutritifs pour les plantes.

Les trois principales règles du compostage :

- Mélanger les catégories de déchets. Les carbonés bruns (feuilles mortes, sciure, branches broyées...) et les azotés verts (tonte de pelouse, épluchures, herbes). A éviter : végé-

taux malades et herbes indésirables en graines.

- Aérer et incorporer des éléments plus gros (broyat de branches) et brasser au moins une fois par mois à l'aide d'une fourche.
- Veiller à une humidité constante. Comme une éponge humide pour une décomposition optimale (si besoin arroser en été et couvrir de l'automne au printemps)

ERIC GALICHET

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

loi imposant que les installations non collective soient contrôlées au maximum tous les dix ans et comme le dernier contrôle sur Balbigny date de 2007, toutes les installations devront être reconstruites. Cette vérification s'étalera sur les deux prochaines années et elle sera gérée par la SAUR. Les propriétaires d'installations non conformes auront 4 ans pour faire les travaux de mise en conformité. Il existe une possibilité de financement avec un « Eco prêt » à taux 0 pour un montant maximum de 10 000 €. Pour obtenir ce prêt, il faut que l'installation ne consomme pas d'énergie et

que l'habitation soit la résidence principale. Il existe aussi une possibilité de subvention par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Cette aide étant assujettie à de nombreuses conditions (être propriétaire depuis au moins 2011, être déjà équipé au moins d'une fosse septique, ...), la SAUR prendra directement contact avec les propriétaires qui peuvent en bénéficier. Son montant est de 60% du montant des travaux limité à 8500 € soit une aide maximum de 5100 €.

Christophe LAMURE

LES TEMPS FORTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE EN 2016



Concours de belote de la FNACA



Fête de la musique



Gala de judo



Gala de la musique



Fête de la MJC



Journée USEP



Centre de loisirs



Fête des écoles publiques



Gala de danse - Juin



Kermesse école St Joseph



Fête de Balbigny



Fête de Balbigny – vélos fleuris



Fête de Balbigny – le dimanche



Fête de Balbigny - course de vélos



Centre de Loisirs



Forum des associations



Finerball - U7 -U9



Chorale à travers chants
Yves GUICHÉRT nouveau chef de chœur



Adeline LYONNET
Championne de cyclisme artistique



Vide coffre à jouets

BÉNÉVOLES ENGAGÉS À BALBIGNY

Un bel exemple de bénévolat... 35 ans de basket !!!

À l'heure où le monde associatif **recherche des bénévoles, voici un bel exemple !!!**

Florence a commencé le basket à l'école primaire avec Gilles Tillon (qui entraînait les Enfants du Forez !!)... **En 1981, l'Amicale Laïque sous la présidence de Jean Vassoille a créé la section basket, Florence a tout de suite pris sa licence pour jouer en poussine !!!...**

Dans le club à part présidente elle a occupé tous les postes : secrétaire, trésorière, capitaine, entraîneur, coach, soigneur, table de marque, etc....

Pour Flo le basket est une passion, elle a su concilier sa vie professionnelle et familiale - elle remercie son mari Jean-Pierre qui lui a permis de vivre ce sport « à fond ».

Cette saison Florence entraîne les U 13 Filles et coache les U 15 Filles Feurs/Rozier et joue toujours avec son amie Laurence dite « Ponpon » (qui elle aussi a « 35 ans de basket » et qui s'occupe des babys) en équipe seniors 1 ou les « filles » la surnomme affectueusement « mamie !!! »

Une dernière chose : « N'invitez pas Florence un samedi !!! car le samedi c'est basket de 8h00 à 23h30 !!! »

Christine TRIOMPHE



Préparation du Téléthon : 2 et 3 décembre



Les associations de la commune en pleine préparation du Téléthon 2016

Une nouvelle salle des sports à l'étude

La municipalité a mandaté le SIEL (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) pour assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude et la réalisation d'une deuxième salle de sport et d'animation. Sa mission sera la programmation, la conception, l'analyse, et la réalisation jusqu'à l'achèvement, puis le suivi des performances et de la consommation pendant l'année de garantie.

René PADET

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE ET LES TRAVAUX FACILITENT LE VIVRE-ENSEMBLE

Témoignage des enfants à l'occasion du voyage pédagogique de 3 jours en Auvergne :

« Avec la classe, on est partis en Auvergne au mois d'avril. On a mangé et dormi à Super-Besse. On s'est promenés sur le Volcan de Lemptéguy et sur le Puy de Chambourget où nous avons observé des marmottes. Le soir on a fait un jeu de l'oie dans le centre. Le lendemain, on a visité une fromagerie et fabriqué du Saint Nectaire, ainsi que la ville de Besse et après on a aperçu le Lac Pavin. Le dernier jour nous sommes partis pour le parc d'attraction Vulcania. C'était Génial !!! »

Éva, Coralie, Justine, Lola, Timéo, Ilhan et Loanne



Ecole Saint Joseph

Durant l'année 2015/2016, les élèves de l'école Saint Joseph ont travaillé sur le thème du cirque. Ils sont allés voir le cirque Pinder à Roanne. Puis, la troupe des Kipounis est venue pendant dix jours pour aider les élèves à préparer leur représentation pour la kermesse, fin juin. Ce fut un moment exceptionnel apprécié de tous !

Les élèves ont également abordé le thème de la paix. L'école a participé au concours « Le Trophée pour la paix » ayant pour question : « Et toi que feras-tu pour la paix dans le monde ? »

Grâce à divers échanges sous forme « d'ateliers philo », les élèves ont pu s'exprimer et leurs idées ont permis d'écrire le poème sur la paix de l'école. Cela nous a permis de remporter un prix national !

Ce travail se poursuit cette année puisque la paix est le fil conducteur de notre projet pastoral avec la réalisation d'une fresque sous le mur du préau.

Agnès LACOUR



Collège Michel de Montaigne

Le Collège Michel de Montaigne arrive en tête sur le Bassin Loire Nord avec comme taux de réussite 95,5 % au brevet des collèges. Les projets pour l'année sont : échange avec l'Allemagne en février, voyage en Angleterre en avril, voyage en Espagne en juin. Félicitations à l'équipe enseignante et aux élèves.

Odile FERRE référente collège

Nouvelle entrée et mise en accessibilité de l'école maternelle



Cette nouvelle entrée apporte une amélioration notable dans le déroulement des journées : les parents ne traversent plus notre salle d'évolution (et donc nous laissons en place des parcours par exemple dans une salle dédiée) et nous pouvons faire un accueil direct dans le hall (en lien avec le plan Vigipirate). De plus, le travail des employés communaux a été parfait !

Karine CAMILONG Directrice



UN GROUPE SCOLAIRE AGRANDI POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

La commune de Balbigny souhaite agrandir son école primaire en réalisant l'adjonction de **2 classes supplémentaires** sur le site existant longeant la rue Paul Bert.

A cette fin, elle souhaite créer :

- deux classes de 65m²,
- un sanitaire pour les enfants garçons et filles aux normes PMR.

Le bâtiment comportera de bonnes performances **énergétiques de type « passif »**, de préférence en structure bois utilisant des techniques valorisant la forêt locale.

Une attention particulière sera apportée à l'éclairage naturel.

Gilles DUPIN



Emplacement de l'agrandissement



Projet d'agrandissement de l'école

Plus de tickets à la cantine : simplifier la vie des usagers

Pour répondre à la demande des familles et faciliter la gestion des tickets.

Depuis la rentrée de septembre 2016, plus de tickets de cantine, les familles reçoivent **une facture par titre de recette émise par le service comptabilité de la mairie**. Le paiement doit s'effectuer auprès de la trésorerie de Feurs

Les familles ont fait une préinscription de leur enfant à la rentrée, puis l'appel s'effectue le matin en classe par les enseignants des écoles publiques et privée, qui transmettent la liste aux agents du restaurant scolaire avant 9 h et **une vérification des enfants présents** est faite par un agent.

Françoise DUFOUR

Mieux vivre ensemble au restaurant scolaire : le permis à points

Afin de **réduire le bruit** au restaurant scolaire et surtout permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions, un permis à points a été mis en place. Les enfants et les parents ont pris connaissance du **règlement** et l'ont signé.

Françoise DUFOUR

De nombreux repas à thème organisés par le restaurant scolaire. Ici l'Espagne



PERMIS DE BONNE CONDUITE
AU RESTAURANT SCOLAIRE

Nom:

Prénom:

École:

Classe:

Bon appétit à Balbigny

Le permis à points personnalisé

UN DISPOSITIF D'ÉCONOMIE ET D'EFFICACITÉ : LES TRAVAUX EN RÉGIE

Premier bilan de la mise en place du secrétariat des services techniques

Le secrétariat des services techniques a été créé en février 2016 et est assuré par Madame Marie DORISON. L'ambition de cette nouvelle organisation a pour dessein **d'optimiser la réactivité des services, réaliser des économies de gestion et de structurer** le fonctionnement des services municipaux.

La municipalité et les services municipaux doivent **s'adapter** à un accroissement du niveau d'attente des usagers. Les administrés sont plus exigeants et demandent des résultats immédiats et concrets tout en étant informés de l'avancée de leur demande. **La structuration du service assure une meilleure sécurité juridique et facilite les transitions entre les équipes municipales.**

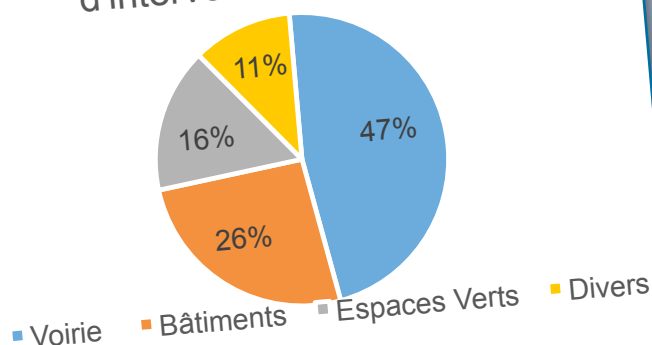
Désormais, le secrétariat des services techniques centralise toutes les demandes d'intervention des élus et de la population. Sur les neufs premiers mois d'activités, **353 demandes ont été enregistrées et traitées en complément du travail courant des agents.**

Les demandes **d'intervention concernent** le plus couramment des travaux à réaliser dans les bâtiments communaux. **Si vous avez des demandes particulières d'intervention pour les services techniques, ayez le réflexe de passer directement par le secrétariat des services techniques** pour un traitement plus efficace de la demande.

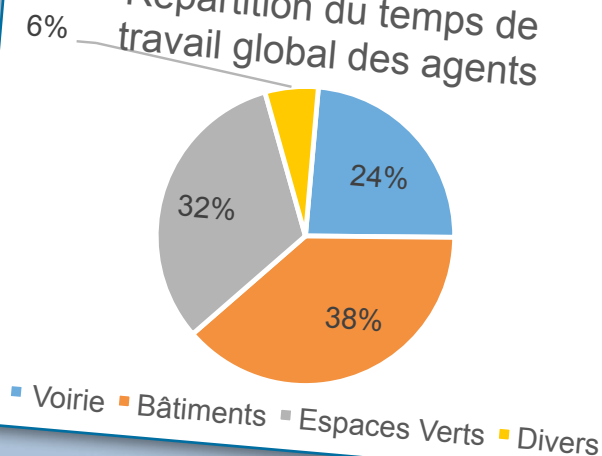
Le secrétariat des services techniques permet aux élus d'avoir une connaissance plus fine sur le fonctionnement du service et des matériaux utilisés. **Chaque jour, les agents du service technique remplissent désormais une fiche de suivi journalière du travail accompli.** Ce suivi est indispensable dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et dans le renouvellement du parc des véhicules et des matériaux.

Un suivi des compteurs d'eau et du kilométrage des véhicules est également assuré.

Répartition des demandes d'intervention par activités



Répartition du temps de travail global des agents



Les travaux de voirie et de propreté représentent 24% du temps de travail global des agents techniques. **Le seul nettoyage des points d'apport volontaire a occasionné plus de 133h d'agent en moins de 9 mois en raison de l'incivilité des citoyens.** La gestion des espaces verts ne compte que 24 % du temps de travail global des agents alors que la commune a une « fleur » au concours national. Les travaux divers concernent essentiellement l'organisation des évènements et le suivi des réunions.

Le travail des services a permis **d'optimiser les coûts** en réduisant le nombre de commandes et en comptabilisant au plus juste les travaux en régie. Cette nouvelle gestion de récupération de la TVA sur les travaux en régie a permis à la collectivité d'encaisser 10.000 € de recettes supplémentaires en 2016.

LE «DOB» UN OUTIL DE PILOTAGE AU SERVICE DES PROJETS DE LA COMMUNE

Rapport d'Orientation Budgétaire 2017

La commune de Balbigny a organisé, pour la première fois, un débat d'orientation budgétaire courant septembre afin d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Un travail a été mené au sein de chaque commission pour déterminer les projets prioritaires de l'année 2017 tout en menant une réflexion sur les actions à conduire dans les dix prochaines années.

Le rapport d'orientation budgétaire

issu du débat d'orientation budgétaire a été présenté aux élus du conseil municipal lors de la commission des finances du 15 novembre 2016. Le bulletin communal est l'occasion de revenir sur les chiffres-clés du rapport.

Un chiffre clé : la capacité d'Autofinancement Nette



Rétrospective 2011 – 2015

CAF Nette *

2011	287 297,34 €
2012	286 421,00 €
2013	187 529,88 €
2014	- 73 566,81 €
2015	440 609,56 €

En 2014, le seuil critique a été atteint, c'est-à-dire que les recettes n'arrivaient plus à couvrir les simples charges de fonctionnement. Aucun investissement n'était donc envisageable sur les fonds propres de la collectivité. L'analyse effectuée par la perceptrice de Balbigny avait pointé la nécessité d'arrêter totalement les investissements sous peine de mettre la commune en grandes difficultés (voir bulletin de juin 2014).

C'est donc grâce à un arrêt total des investissements en 2014, une réduction drastique des charges de fonctionnement et une augmentation des impôts en 2015 que nous pouvons nous féliciter d'un accroissement significatif de notre CAF nette, signe d'une santé financière retrouvée, ce qui peut nous autoriser à redémarrer les investissements, à condition toutefois de prévoir les financements en face (subvention, dotation, ventes)

Le résultat définitif de l'année 2016 sera approuvé lors du vote du compte administratif au mois de mars mais l'objectif sera de préserver une capacité d'autofinancement nette de l'ordre de 300 000 € dans un avenir économique national incertain.

Thibault LACARRE DGS Michèle GARNIER

* La capacité d'autofinancement nette = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement – remboursement du capital de la dette.



Merci et bon vent à Jérôme

Après dix ans en qualité de responsable des services techniques de la commune de Balbigny, Jérôme VERNÉ, agent de maîtrise, quitte ses fonctions pour une nouvelle aventure à la mairie de Savigneux. Grâce à son implication notamment dans la gestion des espaces verts, la commune de Balbigny a obtenu sa « 1^{ère} fleur » au concours national. Jérôme fut un chef d'équipe disponible, professionnel et à l'écoute de son équipe. Il a parfaitement accompagné l'évolution des services notamment avec la mise en place du secrétariat des services techniques. Nous souhaitons à Jérôme, passionné de vélo, de mener avec succès ses nouveaux coéquipiers.

Le Maire Gilles DUPIN

Adressage postal

Dans le cadre de l'arrivée de la fibre optique en 2017 sur la commune, chaque construction doit avoir un numéro et un nom de voirie. 41 nouveaux noms de voie ont été approuvés par le conseil municipal du 15 décembre. 181 nouveaux numéros de voie ont été attribués.

Pour plus d'informations, consultez la page actualités du site internet.

CAP SUR 2017

Les projets d'investissements retenus pour l'année 2017

Les deux principaux projets de l'année 2017 sont l'agrandissement du groupe scolaire (330 000 €) et les travaux de voirie rues Concillon / Four à Chaux / rue du Nord (450 000 €).

Les travaux rues de Concillon / Four à Chaux / rue du Nord feront l'objet d'un emprunt sur le reliquat à financer par la collectivité suivant le montant des subventions.

Outre les deux projets phares de l'année 2017, la municipalité prévoit de maintenir son programme de renouvellement de l'éclairage public (40 000 €) et de réaliser des travaux de réfection de toiture (22 000 €).

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux concerneront la mairie et l'Espace Lumière (35 000 €).

La requalification du centre-bourg débutera par le réaménagement du parvis de l'Église (50 000 €).

Pas de hausse d'impôt prévue

Pour la seconde année consécutive, la municipalité ne prévoit pas d'augmenter les impôts malgré le contexte de baisse des dotations (- 100 000 € / 3 ans). L'enveloppe consacrée aux subventions des associations sera stable. Le contexte de rigueur budgétaire impose un maintien des restrictions budgétaires sur les charges à caractère général et sur les charges de personnel.

Dans un contexte de diminution des dotations, le budget 2017 sera marqué par la reprise des investissements structurants indispensable au développement de notre commune. Le parti pris de stabiliser le volet fiscal induira une diminution des charges de fonctionnement. Chacun doit avoir conscience que nous devons faire plus avec moins. L'exigence des usagers devient, sans cesse, plus forte malgré des ressources plus faibles. A nous de relever le défi !

Le vote du budget primitif interviendra au début du mois d'avril 2017.

Remarque : si les Balbignois ont vu augmenter leurs impôts ce n'est pas du fait de la municipalité mais de l'évolution des bases (fixées par les services fiscaux) et par l'augmentation du taux intercommunal.

Gilles DUPIN Maire

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Le jour des élections, apportez votre carte d'électeur mais surtout votre carte d'identité.

Présidentielle : Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives : Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

A Balbigny, des légumes bios, locaux, solidaires...

Vous recherchez des légumes biologiques, le Jardin d'Astrée propose désormais un abonnement pour un panier hebdomadaire, livré le vendredi après-midi à « l'atelier de Juliette », rue du Four à Chaux, à Balbigny.

Les légumes sont produits par les salariés du Jardin d'Astrée, chantier d'insertion implanté à St-Etienne-le-Molard, porté par l'association CILDEA de Boën, dont l'activité est définie par un agrément délivré par l'État. Le Jardin d'Astrée emploie en moyenne une vingtaine de personnes, afin qu'elles bénéficient d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur retour à l'emploi. L'occasion d'être un consommateur solidaire. Mieux, un consomm'acteur !!!

Réunion d'information en Mairie le mercredi 18/01/2017 à 18h

**Pour plus d'informations, pour adhérer : <http://astree.reseaucocagne.asso.fr/>
ou contactez-nous au 04 77 97 32 74, ou par courriel : jardin.astree@cildea.asso.fr**



LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

VIVRE ENSEMBLE

Notre commune n'échappe pas à la règle et nos Balbignois et nos Balbignaises en sont victimes quotidiennement. En effet, suite à de nombreuses plaintes, nous avons été amené à ajouter un certain nombre de ralentisseurs pour freiner la vitesse excessive sur certaines rues. Nos points d'apport volontaires sont victimes de personnes qui n'ont pas de scrupules à déposer à côté des containers divers objet ainsi que de nombreux débris qui devraient être mis soit dans leur poubelle, soit à la déchèterie. Ensuite, les trottoirs qui doivent être un espace réservé aux piétons sont souvent occupés par des véhicules ventouses qui obligent les mamans ou les chariots pour personne à mobilité réduite à utiliser la route avec tous les DANGERS encourus. Je demande un peu de civisme et de respect pour tous. Mais lorsque ce n'est pas possible verbaliser peut être un recours afin d'éduquer. C'est en partie pour cela que nous avons décidé la création d'un poste d'ASPV (d'agent de sécurité des voies publiques – voir ci-dessous)

Le Maire Gilles DUPIN



« Ces poussettes qui empêchent les voitures de se garer sur les trottoirs de Balbigny ! »

Un agent de sécurité des voies publiques (ASPV) à partir de février 2017



Mme RODAK futur ASPV de la commune

Madame RODAK Jocelyne, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe a pris position pour occuper le poste d'agent de sécurité des voies publiques (ASPV). Cette demande répond à un besoin défini par l'équipe municipale. Madame RODAK assurera la surveillance et le relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement, le relevé d'infractions au titre du code de l'environnement (Point d'Apport Volontaire, PAV, ordures sauvages), la prévention aux abords des équipements et lieux publics et le renseignement des usagers

des voies publiques. Elle s'occupera également de la régie des marchés forains, assurera la traversée des enfants et la gestion des passeports. Aucun recrutement supplémentaire n'est prévu au sein du secrétariat pour assumer cette nouvelle organisation. La mise en place de ce nouveau service est prévue pour le mois de février 2017 avec une période expérimentale sur 3 mois. L'agent de sécurité de la voie publique de la commune de Balbigny travaillera en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale.

Balbigny accède au 1^{er} niveau dans sa charte zéro phyto

Plus de 3000 communes engagées dans la démarche zéro phyto en France. Plus de 3000 communes engagées dans la démarche zéro phyto en France

Aujourd'hui dans la Loire : 94 communes, 3 communautés de communes, le Parc Naturel Régional du Pilat et Département. Rappel : les produits phytosanitaires (sauf ceux autorisés pour l'agriculture biologique) sont interdits pour les communes à partir de 2017, pour tout le monde sauf les professionnels à partir de 2019. La commune de Balbigny a anticipé cette réglementation et en a fait un moyen pour améliorer la qualité de ses espaces verts.

Elle a signé la charte Zérophyto en 2015. Des solutions remplacent les produits chimiques dans le désherbage : paillage, vapeur, gestion différenciée... (voir article « des engrais naturels alliés du jardinier » page 9). De nombreux trottoirs étaient traités de façon chimique. Dans un but d'efficacité, d'esthétique, d'attractivité de la commune et d'amélioration des conditions de travail des agents, nous avons fait le choix d'acquérir une désherbeuse thermique à haute performance, à faible impact carbone. Elle sera opérationnelle début 2017 dans les rues de Balbigny. Même avec des solutions efficaces, il faudra s'habituer à davantage d'herbes ici ou là,



La nouvelle désherbeuse à eau chaude en remplacement des produits chimiques arrivera en janvier

la machine ou la main de l'homme ne pouvant pas passer partout.

Changeons notre regard sur les herbes folles par ci par là, c'est vital pour notre santé, en particulier celle de nos enfants et pour notre environnement.

Michèle GARNIER



Nouveaux arrivants, faites-vous connaître en mairie (Horaires et infos pratiques page 20)
En 2016, première cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et en l'honneur des bébés de l'année.



Naissances

YENIL Eslem.....	10/01/16	YENIL Səyma.....	08/07/16
INIZAN RAMIRO Luc	24/01/16	GONTARD Maé.....	13/07/16
RIPAMONTI Louane.....	30/01/16	SALAUD Soan.....	13/08/16
BEYAZ Yasin-Ahmet.....	09/02/16	MOUNIER Raphaël	16/08/16
ÖZDEMIRCI Kerim-İsa	12/02/16	OGER Louis.....	18/08/16
ZAKI GIRAUD Jason	07/03/16	RICO Liméo	22/08/16
YATGIN Kerim-Kaan	11/03/16	YENIL Sueda.....	24/08/16
COLBOC Armand	03/04/16	FARGE Johan	19/09/16
PIQUET Rosélya	19/04/16	LARCHER Lucy.....	16/10/16
FAGGIN Nyno	10/05/16	FAURAND Manon	26/10/16
VALEZY ODOUARD Mathéo	21/06/16	DARGON Éléa.....	29/10/16
MISIR Büsrənur.....	12/06/16	ESCOFFIER Zélie	09/10/16
VERDIER SUBRIN Marius.....	07/07/16	ENJOLRAS Cameron.....	26/10/16

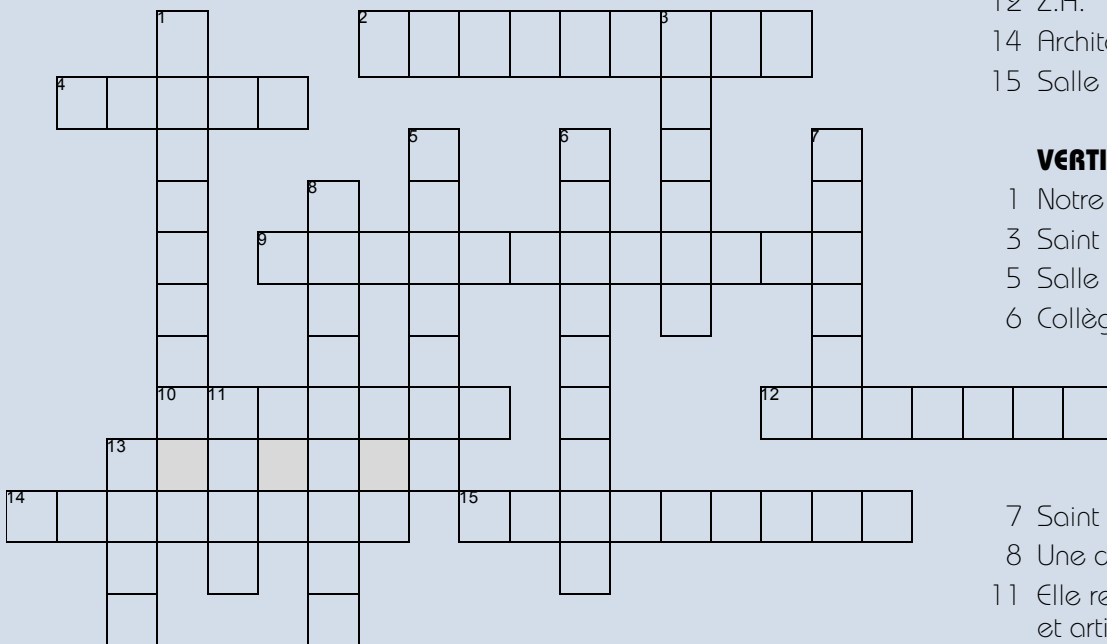


Mariages

PELISSON Raphaël DESCHAMPS Adeline.....	20/08/16
FAURAND Christophe BELLOUT Morgane	01/10/16

VILLARD Simone veuve TISSOT.....	08/01/16	Décès	
JAMOND Claudius	19/01/16	PRENAT Hubert Henri Jean Marie	20/04/16
DURRET Yvonne Pierrette Jeanne veuve VELUIRE	21/01/16	BUFFIN Pierre.....	02/05/16
BARBIER Jeannine Marie veuve GRIFFON.....	25/01/16	BLUTEAU Jean	17/05/16
ROMAGNY Claudia Françoise veuve CHAMPIER	26/01/16	KOSAR Dondü veuve MISIR	04/06/16
GRANGY Jeanne épouse BONNEFOND.....	01/02/16	GALLOSELVA Christianne épouse GUYOT.....	26/06/16
SEUX Jean-Christophe	11/02/16	BERNARD Noëlle Charlotte épouse Morel.....	05/07/16
CLARY Chantal, Yvonne épouse NATALINI	21/02/16	BARGE Marie Antoinette veuve CRISCUOLO.....	08/07/16
MAGAUD Claudette Jeanne veuve JONINON....	29/02/16	VEY Françoise marie Denise veuve ARTAUD.....	15/08/16
BAREL Rose Yvonne Marguerite veuve GENEVRIER	01/03/16	BOISSY Jean, Antoine	19/08/16
RAJOT Marie Thérèse Caroline Brigitte	18/03/16	MICOLON Marguerite Josette veuve BONNAMOUR	23/08/16
SIAUVE Marguerite Pierrette épouse CROZET ...	25/03/16	PAPOT-LIBÉRAL Joseph Claudius.....	06/09/16
MEUNIER Marie Olga épouse GENEYTON.....	26/03/16	LAURENT Jacques	07/09/16
PELLETIER Noël Antoine Claude	30/03/16	SCIAU Lucienne Paulette veuve STARON	17/09/16
LÉVÊQUE Madeleine Augustine Edmonde veuve MIGNON.....	07/04/16	BLOT Georges Félix.....	25/09/16
BESSON Monique Marie épouse MARTIN	08/04/16	PLANCHET Pierrette Elise épouse DONY	25/09/16
AUBOUEIX Jeanne Françoise veuve DINAIRE	10/04/16	CHATAIN Catherine	27/09/16
GUILLAUMOND Ginette épouse ROQUE.....	11/04/16	PIOLO Robert.....	07/10/16
DESLOGES Eliette Eugénie veuve FASOLA.....	15/04/16	LECHERF Marie-Pascale Thérèse Antoinette épouse GUYONNET.....	09/10/16
MICOUD Alice épouse MAUSSANG.....	20/04/16	BERUTTO Michel Joseph	10/10/16
		POYARD Claude Marie	13/10/16

MOTS CROISÉS BALBIGNOIS



HORIZONTAL

- 2 École publique
- 4 Notre fleuve
- 9 Habitantes
- 10 Notre Espace de cinéma
- 12 Z.A.
- 14 Architecte de l'ancien pont suspendu
- 15 Salle des fêtes

VERTICAL

- 1 Notre club de foot
- 3 Saint de notre Église
- 5 Salle Polyvalente
- 6 Collège
- 7 Saint de l'École Privée
- 8 Une de nos places
- 11 Elle représente nos commerçants et artisans
- 13 Site pour avoir des informations sur la vie de notre village

EXPRESSION LIBRE

Pour la troisième fois, nous venons à vous pour vous exprimer nos avis sur la gestion communale.

Prenons un peu de hauteur, la stabilité financière de la commune, en seulement deux exercices, nous permet aujourd'hui, de nouveaux investissements. La capacité d'autofinancement, indicateur de bonne santé, plus de 500 000 euros environs, est devenue supérieure à celle constatée en moyenne sous le mandat précédent, preuve que les finances ne méritaient pas toutes les critiques déversées. Cet état nous permet d'emprunter avec modération : STation EPuration (STÉP) (démarrage des travaux en juin), rue four à chaux et Concillon (octobre), groupe scolaire...

Ces travaux étaient prévus de longues dates. De tels projets nécessitent de longues études, surtout la SPET puisqu'elle intègre la ZAIN. L'aménagement est en cours, les dossiers sont ouverts. Notre regard se tourne vers la nouvelle communauté de Communes. Nous réaffirmons notre engagement fort pour l'aména-

gement et l'ouverture de la ZAIN auprès de l'équipe actuelle pour qu'elle investisse positivement ce projet. L'agenda évolue, nous sommes dans l'obligation de nous adapter à la conjoncture.

Un petit mot sur Chanlat, suite à la révision du PLU nous souhaitons que la commune conserve du patrimoine foncier sur la zone pour continuer SON extension, et poursuivre le développement économique.

Nous nous félicitons :

- des travaux rue Jean Claude Rhodamel, financés entièrement par la Communauté de Communes, même si le projet a été justement modifié pour raison budgétaire ;
- de la reprise, suite à notre persévérance, des études pour l'agrandissement du groupe scolaire. Cette extension permettra de libérer la salle d'évolution et la 7ème classe (ex bibliothèque). Les enfants pourront de nouveau investir et bouger dans leurs activités comme dans les Temps d'Activités Péri Scolaire (TAPS).

- de l'arrivée d'un policier municipal en la personne de Mme Rodack. Poste que nous avons réclamé dès l'investiture de l'équipe actuelle.

Nous regrettons le peu de mise en œuvre pour valoriser notre commune : Rencontrer, écouter, signaler les entreprises et l'artisanat. Pourquoi ne pas soutenir un club d'entrepreneurs ? Il devient urgent d'ouvrir une commission signalétique.

La fusion des communautés de communes proposée et entérinée par le préfet nous regroupe avec Forez Est, projet que nous avons toujours soutenu. Nous espérons que l'équipe actuelle s'engagera pleinement pour porter des projets structurants et porteurs sur notre territoire.

Nous vous souhaitons une agréable fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux pour 2017.

Nous restons disponibles et à l'écoute des balbignaises et balbignois

Balbigny en Action avec Vous

INFOS PRATIQUES



Mairie de Balbigny
20 rue du 11 novembre
42 510 Balbigny
Email : commune.balbigny@wanadoo.fr
<http://www.balbigny.fr>

Mairie (04 77 28 14 12) :

- ⇨ Lundi – mercredi – jeudi : 8h - 12h / 14h – 18h
- ⇨ mardi : 8h - 12h
- ⇨ Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h

Déchetterie (04 77 28 20 52) :

- Du lundi au vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Médiathèque (04 77 27 62 95) :

- Le mercredi de 14h à 17h
- Le jeudi et le vendredi de 16h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

C'est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique) partout dans l'Union Européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants, dans la plupart des pays il cohabite avec ceux-ci. Pourquoi appeler le 112 ? Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15

Peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...)

Gendarmerie : 17 ou 04 77 28 10 36 (Gendarmerie de Balbigny)

Police-secours peut être appelée pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.

Sapeurs-pompiers : 18

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Des professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police, SAMU, sapeurs-pompiers), si la situation nécessite leur intervention.

Règles de bon voisinage pour travaux de bricolage et de jardinage :

Le brûlage de rémanents, ordures ménagères, pelouses, branches d'arbres ou de haies est interdit (art. 84 du règlement sanitaire départemental, décret 73/502 du 21 mai 1973 – art.3).

Les travaux de bricolage et jardinage faisant appel à des équipements pouvant occasionner une nuisance sonore sont autorisés :

- ⇨ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ⇨ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ⇨ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autres infos sont disponibles sur le site de la mairie de Balbigny à l'adresse :

<http://www.balbigny.fr/la-mairie/informations-pratiques.html>

Laissez nous vos avis et commentaires sur papier libre déposé dans la boîte de la mairie ou sur le blog :

<http://blog-balbigny.blogspot.fr/>

Le site internet



NOUVEAU !
News Letter de la mairie.
Inscrivez-vous sur le site internet

BON À SAVOIR : Le blog passe la barre des 400 000 connexions

Créé en avril 2014 par Christine TRIOMPHE, conseillère municipale déléguée, le blog vient de passer les 400 000 connexions depuis la mise en ligne. Vie associative, informations municipales, manifestations, rien n'échappe à l'œil de Christine TRIOMPHE. Le blog de Balbigny est un électrocardiogramme de la vie locale et un outil de communication inégalé sur le Département.

Quelques chiffres clés :

1400 articles
90 commentaires.

Les articles les plus consultés en 2016 :

- 1 Fête de la musique (Comité des Fêtes)
- 2 Manœuvre des sapeurs pompiers
- 3 de Balbigny à Paris, Marathon de Paris
- 4 reprise des entraînement FINERBALL féminine
- 5 brocante au Mille-Club

Notre blogueuse n'hésite pas à prendre des risques (dans la nacelle à 21m) pour être au fait de l'actualité !



QUIZZ (réponses ci-dessous)

- 1) Quel jour le blog est-il le plus consulté ?
- 2) Nombre record d'article sur un mois : 48, 68, 88
- 3) Quel fut le premier article du BLOG ?
 - Concours de pêche
 - Commémoration du 8 mai
 - Venue des Allemands au Collège